



Vigne

Edition **Charentes**

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT** en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les [événements agro-écologiques](#) près de chez vous !

N°04
15/04/2020



Animateur filière

Magdalena GIRARD
Chambre d'agriculture de la
Charente-Maritime
magdalena.girard@charente-maritime.chambagri.fr

Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Site de Bordeaux

Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.

Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine Vigne /
Edition Charentes
N°04 du 15/04/2020 »



Ce qu'il faut retenir

Phénologie

- **Stade moyen Ugni blanc** : entre 1 et 2 feuilles étalées.

Mildiou

- **Risque faible.**

Oïdium

- **Risque faible, stade de sensibilité non atteint.**

Black rot

- **Risque-faible à moyen.**

Tordeuses

- **Tout début des vols.**

Le bulletin de cette semaine est réalisé à partir des premières données d'observations du réseau de parcelles, complétées par des données « tour de plaine ».

La qualité des données du BSV dépend, en grande partie, de la qualité et de la taille du réseau d'observations du vignoble Charentais. Participez, vous aussi, tout au long de la saison à l'amélioration du réseau d'observations du BSV en multipliant vos signalements (maladies, ravageurs, événements climatiques...) sur le site [Web Alerte Vigne](#).

Phénologie

Les conditions climatiques de la semaine dernière ont été très favorables à la croissance de la vigne. Le débourrement s'est accéléré et les bourgeons se sont très fortement développés. En moyenne, l'Ugni blanc est entre 1 et 2 feuilles étalées. Le nombre moyen de feuilles sorties est de 2,3. La longueur moyenne des rameaux est de 4 cm. La précocité se confirme, avec 10 jours d'avance par rapport à l'année dernière.



Stade 07 – première feuille étalée



Stade 09 – 2/3 feuilles étalées



Chardonnay Ile de Ré – 6/7 feuilles étalées
(Crédit photo : J. Poulard - UNIRE)

Climatologie

- De la semaine passée

Températures

Les températures moyennes de la semaine passée sont en hausse, avec 16,1°C en moyenne.

Pluies

Au cours de la semaine passée, les précipitations moyennes atteignent 3,4 mm, de 0,4 mm pour Le Tâtre à 7,4 mm pour Ste Marie de Ré.

- Prévisions météo

Les prévisions météo annoncent une semaine très douce, mais avec des averses ou des orages fréquents.

Maladies

- Mildiou

Modélisation (source IFV)

Sur la semaine passée

Le risque potentiel est resté faible au cours de la semaine dernière. D'après le modèle potentiel système, les œufs d'hiver sont maintenant prêts à germer sur l'ensemble de nos points de calcul.

Aucune contamination n'a été enregistrée sur le vignoble.

Dans les trois jours à venir

La prévision météorologique la plus probable annonce 6 mm de pluies sur le continent et 3 mm sur les îles. L'hypothèse la plus humide annonce 13 mm sur le continent et 8 mm sur les îles. L'hypothèse la plus sèche annonce un cumul de pluie inférieur à 1 mm. Les températures maximales seront en hausse ces quatre prochains jours et devraient passer de 20°C à 25°C. Les températures minimales se situeront entre 5°C et 10°C.

Le modèle indique, pour ces prochains jours, une situation qui restera **globalement défavorable** au développement du mildiou.

Les contaminations pré-épidémiques apparaitront de manière très éparse sur l'ensemble du territoire. En cas de pluies plus soutenue, elles se généraliseront. D'après le modèle les premières contaminations épidémiques ne seront possibles qu'à partir de 60 mm de pluie.



Evaluation du risque :

Pas de contaminations épidémiques prévues pour les jours à venir, sauf en cas d'un cumul de précipitations très important.



Consultez la fiche « [mildiou](#) » du Guide de l'Observateur

• Oïdium

Éléments de biologie

L'agent responsable, *Erysiphe necator*, est un champignon parasite spécifique de la vigne, qui ne peut croître qu'en présence de son hôte. Dans notre région, il se conserve sous forme de périthèces, formés à la surface des organes malades en fin d'été et se conservant sur le sol, les écorces, les bois...

Facteurs favorisants

- années sèches et chaudes ;
- températures comprises entre 20 et 25°C ;
- hygrométrie élevée la nuit et se prolongeant la matinée ;
- vigueur, entassement du feuillage ;
- présence de la maladie les années antérieures.

Facteurs défavorables

- eau liquide (pluies lessivantes) ;
- vents séchants ;
- lumière directe.

Les travaux de l'INRA ont démontré que la période de risque et la virulence de la maladie dépendent de la précocité des premières attaques. L'intensité de la pression oïdium sur une parcelle est étroitement liée à la quantité de foyers primaires. La détection de ces foyers sur jeunes feuilles au printemps permet de déterminer cette précocité. Cependant, l'observation est particulièrement difficile sur Ugni blanc, qui présente à cette période de nombreuses taches jaunes d'origines variées.

Modélisation (source IFV)

Sur la semaine passée

Selon le modèle, les conditions sont restées favorables au champignon sur l'ensemble du territoire. Cependant, aucune contamination n'a été enregistrée sur le vignoble.

Dans les trois jours à venir

Le modèle indique, pour ces prochains jours, une situation qui restera globalement favorable au développement du champignon, mais aucune contamination n'est calculée par le modèle dans les trois jours à venir.

Evaluation du risque :

Pas de contaminations épidémiques prévues pour les jours à venir. Stade de sensibilité non atteint, sauf pour certaines parcelles de cépages précoces et très sensibles (Chardonnay).



Risque faible

• **Black-rot**

Rappel : éléments de biologie

Au printemps a lieu la dissémination de la maladie par les ascospores produites par les périthèces, puis par les pycniospores produites par les pycnides, commençant parfois bien avant la fin du débourrement de la vigne jusqu'à la fermeture de grappe. Les ascospores peuvent être éjectées après une rosée ou une pluie même faible. Cette contamination peut durer jusqu'à 8 h après l'arrêt des pluies.

Contamination primaire : les ascospores ont une capacité de germination différente en fonction de l'humidité relative et de la température :

- 10°C : 24 h d'humectation nécessaires
- 13°C – 24°C : 7 – 12 h d'humectation
- 27°C : 6 h d'humectation
- 32°C et plus : pas de contamination

Modélisation (source IFV)

Sur la semaine passée

Selon le modèle, les conditions sont restées favorables au champignon sur l'ensemble du territoire. Des contaminations très faibles et éparées ont été enregistrées au cours de la semaine dernière.

Dans les trois jours à venir

Les conditions sont favorables au développement du black-rot. Selon le modèle, le stock de périthèces prêts à germer va progresser au cours des trois prochains jours.

Dans les trois jours à venir, les contaminations épidémiques vont se généraliser à l'ensemble du vignoble. Cependant, d'après le modèle, le nombre d'organes contaminés devrait rester faible même avec l'hypothèse la plus pluvieuse.



Evaluation du risque :

Le risque de contamination existe mais reste limité.



• Excoriose

Rappel : éléments de biologie

La **période de plus forte sensibilité** de la vigne est **très courte** et s'étale du **stade 06**-éclatement des bourgeons au **stade 09**-2/3 feuilles étalées, mais des contaminations peuvent encore avoir lieu jusqu'au stade 15-7/8 feuilles étalées) si les conditions climatiques sont favorables (fortes humectations).

Les bourgeons les plus proches du vieux bois sont plus particulièrement exposés aux contaminations.

Attention : les contaminations ne peuvent avoir lieu qu'en conditions de pluies et/ou de fortes humectations.

Observations

Les observations effectuées à ce jour sur 25 parcelles indiquent 12 % des pieds touchés, contre une moyenne de moins de 3 % l'année passée. Cependant la situation est très hétérogène et les taux d'attaque varient de 0 à 42 %.



Symptômes d'excoriose sur bois de l'année (Chardonnay)
(Crédit photo : J.Poulard - UNIRE)

Seuil indicatif de risque

Le seuil indicatif de risque est de 20 % des rameaux laissés à la taille contaminés par l'excoriose. Au-delà de ce seuil, la maladie peut avoir des conséquences sur le vignoble. Il faudra raisonner en fonction de l'historique parcellaire, de la sensibilité des cépages et des conditions climatiques au cours de la période de sensibilité.

Evaluation du risque :

Les conditions pluvieuses, dans les jours à venir, peuvent favoriser les contaminations. De nombreux bourgeons sont au stade de sensibilité.



Risque moyen à fort

 Consultez la fiche « [excoriose](#) » du Guide de l'Observateur

Ravageurs

• Tordeuses

Les toutes premières captures nous sont signalées à St Germain de Lusignan (Cochylis et Eudémis), Saintes et Montendre (Cochylis), Mortagne sur Gironde et Lignières Sonnevillle (Eudémis).

Il est maintenant très important de commencer les relevés des pièges sexuels et de les enregistrer dans Epicure.

Vous pouvez consulter la [Fiche technique Vers de la grappe](#).

• Erinose

Eléments de biologie

Les symptômes d'érinose sont dus à des acariens spécifiques, les phytoptes de l'érinose.

Les adultes hivernent sous les écorces, près des bourgeons. Dès le gonflement des bourgeons, les phytoptes piquent les jeunes ébauches foliaires à travers les écailles. Les symptômes s'expriment sur les jeunes tissus qui se développent. Les populations d'acariens se concentrent sur les feuilles de la base des rameaux, ceci d'autant plus que les conditions climatiques sont défavorables à la croissance de la vigne. Les dégâts sont généralement limités. Cependant, une forte attaque peut gêner le développement des jeunes pousses.



Premiers symptômes d'érinose
(Crédit photo : S. Lucas - CA17)

Observations

Les tout premiers symptômes d'érinose ont été observés sur les jeunes feuilles.

Lutte prophylactique

Favoriser les populations de Typhlodromes.

 Consultez la fiche « [érinose](#) » du Guide de l'Observateur

Le Mémo de l'Observateur

A faire :

- Observations débourrement
- **Mise en place et relevés des pièges sexuels, enregistrement sur Epicure**
- Observations excoriose

Vous retrouverez tous les protocoles et tutoriels des suivis BSV en [cliquant ici](#)

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine - Vigne / Edition Charentes sont les suivantes : Chambres d'Agriculture de la Charente et de la Charente Maritime, Coopérative Agricole d'Achats en Commun et d'Approvisionnement (Île d'Oléron), Coopérative Agricole de la Région de Cognac, Coopérative Agricole Terre Atlantique, Groupe Coopératif Océalia, Coopérative Agricole du canton de Matha, Coopérative des Vignerons de l'Île de Ré, Vitivista, Groupe Isidore, Ets Fortet-Dufaud, Ets Soufflet Agriculture, Ets Landreau et Fils, Ets Piveteau, Ets Niort Agricole, BGD Conseil, FDCETA, FREDON Poitou-Charentes, Institut Français de la Vigne et du Vin, Station Viticole du BNIC, Établissements d'enseignement agricole de Saintes, Jonzac, Barbezieux et l'Oisellerie.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".